



CONVOCATION

SESSION DE FORMATION

PRÉVENTION POUR CONTRER LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

30, 31 octobre et 1^{er} novembre 2018

Lieu : ÉNAP (École nationale d'administration publique)

555, boulevard Charest Est, Québec – Téléphone : 418 641-3000

Pour les syndicats des régions de l'Est du Québec : Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Québec-Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Cœur-du-Québec

CONTENU DE LA SESSION	FONCTIONNEMENT DE LA SESSION
<ul style="list-style-type: none">▪ Fournir une connaissance de la violence et du harcèlement en milieu de travail.▪ Identifier des moyens qui permettent de prévenir et d'éliminer la violence et le harcèlement.▪ Cette session permet d'étudier les mécanismes d'enquête paritaire et d'élaborer des outils d'aide pour mettre en place les recommandations issues des enquêtes, afin de faire cesser les situations de harcèlement et de violence au travail.	<ul style="list-style-type: none">▪ La politique de subvention est de 100 % des salaires réellement perdus (excluant les avantages sociaux). Tous les autres coûts sont aux frais du syndicat. <div style="background-color: black; color: white; text-align: center; padding: 5px;">IMPORTANT : UN TALON DE PAIE DOIT ÊTRE FOURNI POUR OBTENIR LE REMBOURSEMENT DU SALAIRE.</div> <ul style="list-style-type: none">▪ Pour avoir droit aux subventions, votre syndicat doit être en règle avec la fédération, c'est-à-dire qu'il ne doit pas y avoir de retard dans le paiement du <i>per capita</i>.▪ Vous devez vous engager à suivre le programme complet de la session qui dure 3 jours.▪ Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre inscription, il est important que vous nous en avisiez dès que possible.▪ Seules les personnes inscrites sont admises à la session. Si le nombre d'inscriptions est supérieur à 20, nous devons limiter la participation à une personne par syndicat afin de favoriser le plus grand nombre possible de syndicats.▪ Les journées de formation débutent à 9 h, sauf pour la première journée qui débute à 9 h 30.
PRÉALABLE	
Aucun	
DOCUMENTATION	
Documents distribués à la session.	



**FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS
DE SERVICES PUBLICS (CSN)**

1601, AV. DE LORIMIER
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2K 4M5
TÉLÉPHONE : 514 598-2375
TÉLÉCOPIEUR : 514 598-2398

Le 1^{er} septembre 2018

Sylvie Poirier
secrétaire pour le comité de
santé-sécurité-environnement



Formulaire d'inscription

SESSION DE FORMATION

PRÉVENTION POUR CONTRER LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

30, 31 octobre et 1^{er} novembre 2018

Lieu : ÉNAP (École nationale d'administration publique)
555, boulevard Charest Est, Québec - Téléphone : 418 641-3000

Pour les syndicats des régions de l'Est du Québec

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COMPLÉTER CE FORMULAIRE ET LE RETOURNER AVANT LE 15 OCTOBRE 2018
S.V.P. ÉCRIRE LISIBLEMENT

NOM DU SYNDICAT : _____

NO DU SYNDICAT : 09 – _____

NOM ① : _____ FONCTION
SYNDICALE : _____

ADRESSE : _____

TÉL. TRAVAIL : _____ TÉL. RÉG. : _____

COURRIEL : _____

NOM ② : _____ FONCTION
SYNDICALE : _____

ADRESSE : _____

TÉL. TRAVAIL : _____ TÉL. RÉG. : _____

COURRIEL : _____

Dans l'éventualité où nous devons limiter la participation à une personne par syndicat, la personne inscrite en ① participera à la session. Nous pouvons confirmer les participants deux semaines avant la session par courriel (d'où l'importance de fournir une adresse courriel **LISIBLE**) ou contactez-nous au **514 598-2375**.

**IMPORTANT : UN TALON DE PAIE DOIT ÊTRE FOURNI POUR OBTENIR LE
REMBOURSEMENT DU SALAIRE.**

AUTORISATION PAR UNE PERSONNE REPRÉSENTANTE DU SYNDICAT

NOM : _____ TÉLÉPHONE : _____

PRÉSIDENT-E SECRÉTAIRE TRÉSORIER-ÈRE VICE-PRÉSIDENT-E DATE : _____